

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

MOLLUSTOP 3%**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE**

Identité	MOLLUSTOP 3%
Usage	Code GIFAP : GB
Fournisseur	Molluscicide PHILAGRO France Parc d'Affaires de Crécy 2, rue Claude Chappe 69771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or Cedex France / Tel. : 04.78.64.32.64 / Fax : 04.72.53.04.58 fds@philagro.fr
Numéro de téléphone d'urgence	0800 21 01 55
Organisme consultatif officiel	ORFILA Tel. 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Sans classification.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit doit être considéré comme une préparation selon les directives CE.

Information sur les composants dangereux :**Description chimique**

Composition/Renseignements sur les ingrédients

Numéro	% poids	N° CAS	Nom chimique		
1	3	108-62-3	Métaldéhyde		
Numéro	N° CE	N°EINECS	Symbole(s)		Phrase(s) de risque
1		203-600-2	F Xn		R11 R22

4. PREMIERS SECOURS**Premiers secours****Généralités**

En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Inhalation

Mettre à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Peau

Retirer les vêtements souillés. Laver immédiatement au savon et à l'eau.

Yeux

Rincer complètement avec beaucoup d'eau. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le patient est conscient, rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Avis aux médecins

Pas d'antidote spécifique connu, traitement symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction**

Poudre chimique sèche, mousse, brouillard d'eau.

Produit de décomposition/combustion dangereux

La combustion peut engendrer des vapeurs toxiques ou irritantes : oxydes de carbone.

Équipement de protection

Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection adéquats et une protection pour les yeux / le visage.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles**

Pour une protection appropriée, voir section 8.

Précautions pour l'environnement

Ne pas laisser s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage

Absorber immédiatement tout déversement avec un produit adapté tel que sciure de bois, argile absorbante, sable ou terre. Recueillir l'épandage dans un emballage étanche. Nettoyer les surfaces contaminées avec de l'eau et du savon. Ne pas rejeter les eaux de

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

MOLLUSTOP 3%

nettoyage dans l'environnement. Eliminer en tant que déchets suivant les réglementations locales (voir section 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être appliquées. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Pour la protection du personnel, voir la rubrique 8.

Conditions de stockage

Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit sec, à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition, à une température < 30°C. Conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate. Aux champs, éviter l'exposition au brouillard de pulvérisation

Protection personnelle**Respiratoire**

Respecter les précautions d'usage lors de la manipulation de produits chimiques.

Main

Porter des gants de protection en nitrile. L'épaisseur minimum doit être de 0,3 mm et de longueur minimale de 30 ou 35 cm.

Yeux

Porter des lunettes de sécurité.

Peau et corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Autres informations

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Granulés

Couleur

Bleue

Odeur

Spécifique

Densité apparente

0,77- 0,79 kg/l

Solubilité dans l'eau

Non soluble dans l'eau, mais délitable

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité

Stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées (voir la rubrique 7).

Conditions à éviter

Aucune connue.

Matériaux à éviter

Aucune connue.

Produits de décomposition dangereux

Acétaldéhyde

Indication supplémentaire

Sublimation de Métaldéhyde à 115°C

Instabilité thermique

> 80°C

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Nom

MOLLUSTOP 3%

Toxicité aiguë**DL50 Voie orale**

Rat : > 2000 mg/kg

DL50 Voie dermique

Rat : > 2000 mg/kg

Irritation**Peau**

Non irritant

Yeux

Non irritant

Sensibilisation

Données non disponibles

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

MOLLUSTOP 3%**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES****Ecotoxicité**

Organismes aquatiques	Non toxique
Abeilles	Non toxique
Carabes	Non toxique
Vers de terre	Non toxique

Devenir dans l'environnement Décomposition biologique**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Emballages	Les emballages commerciaux doivent être complètement vidés. Les rendre inutilisables et se conformer aux règlements et arrêtés en vigueur pour l'élimination (législation locale, régionale ou nationale).
Produit et emballage contaminés	Faire incinérer dans un centre spécialisé agréé les reliquats de produit (EWC-No. 07 04 99 ou 20 01 19) et les emballages souillés (EWC-No.15 01 10)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté de classification transport et d'étiquetage.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

Classement basé sur	Calculs
Symbole(s)	Non classé
Phrase(s) de Risques	Aucune
Phrase(s) de Sécurité	S1/2 : Conserver sous clé et hors de la portée des enfants. S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon S37 : Porter des gants appropriés S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Installations classées	Aucune

16. AUTRES INFORMATIONS

Libellé des autres phrases de risques apparaissant en section 3 :

R11 : Facilement inflammable
R22 : Nocif en cas d'ingestion**Délai de réentrée sur les parcelles traitées :**

« Conformément à l'arrêté du 12/09/2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, le délai de ré entrée pour les travailleurs est de 6 heures après la fin de la pulvérisation et 8 heures dans le cas d'application en milieu fermé. »

Section modifiée lors de la mise à jour

CE DOCUMENT S'APPLIQUE EN L'ETAT, CONFORME AUX SPECIFICATIONS ET SE LIMITE A L'USAGE MENTIONNE.

Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de révision. Ils sont donnés de bonne foi.